

Il faudrait négocier continuellement le prix mondial du blé. On l'a déjà dit, mais il est bon de le répéter: à une époque, le prix d'un boisseau de blé était à peu près le même que celui d'un baril d'huile, soit environ \$2.50. Nous savons tous que le prix du baril d'huile est aujourd'hui supérieur à \$30; par contre, le prix d'un boisseau de blé ne dépasse guère \$6.

Ces ressources sont toutes deux essentielles à l'économie du Canada et à l'économie mondiale. Dans notre pays, ce sont les producteurs de l'Ouest qui portent le plus gros du fardeau. Je regarde le ministre et je lui dis que c'est pour cette raison que sont parti n'a pas d'appui dans l'ouest du Canada, c'est parce que les libéraux ne saisissent même pas le problème. C'est pourquoi j'espère qu'il fera une déclaration avant longtemps au cours du présent débat. Les agriculteurs ne peuvent continuer à vendre leurs céréales à des prix inférieurs au coût de production. Il faut apporter une correction qui tienne compte de l'inflation qui, depuis 1973, a réduit la valeur du dollar de plus de 50 p. 100.

Nous devons mettre fin à l'exode des producteurs de base qui quittent présentement leurs terres à la cadence de 10,000 par année. Je suis sûr que cet exode va nettement s'accélérer étant donné les faillites qui vont bientôt se produire à cause du coût élevé que doivent payer les agriculteurs pour les prêts et les investissements lorsqu'ils s'efforcent d'agrandir leur propriété et d'accroître leur capacité de production. J'espère que le ministre de l'Agriculture, qui a déjà fait quelques tentatives, et le ministre des Transports, qui est responsable de la Commission canadienne du blé, retireront ce bill et verseront les \$200 millions de dollars qui sont dûs aux céréaliculteurs de l'Ouest, ou alors qu'ils présenteront une loi révisée qui ne gèle pas de façon irréaliste les prix pendant sept ans, une loi souple qui permette de payer les coûts de production, une loi qui protège les céréaliculteurs qui traversent une crise économique très difficile.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur je veux vous faire part de mes observations sur le bill S-6 tendant à modifier la loi sur le double prix du blé. Je tiens à parler ici au nom des consommateurs canadiens. Ce faisant, je dois dire que je suis très fière de m'être jointe au mouvement de protestation formé en 1978 par de nombreux consommateurs, notamment des groupes de personnes âgées dans tout le Canada qui s'inquiétaient du fait que le gouvernement libéral de l'époque avait annulé les prix de soutien du pain et des pâtes.

Au tout début du mouvement, on prévoyait que le prix du pain allait augmenter et c'est ce qui s'est produit. Le prix des pâtes s'est accru de 25 p. 100 et le prix de ces deux denrées a augmenté bien au-delà de la valeur de la subvention. Et ce, bien sûr, à la suite du retrait direct de la subvention gouvernementale. Grâce au bill S-6, le gouvernement ne sera plus officiellement tenu de subventionner le pain qui coûte déjà, à l'heure actuelle, un prix exorbitant.

Je trouve tout à fait caractéristique du gouvernement actuel que le pain, élément essentiel de la vie, fasse l'objet de ce projet de loi rétrograde et qu'il exprime les valeurs et l'attitude du gouvernement face aux besoins des citoyens canadiens

Double prix du blé—Loi

ordinaires, plus particulièrement les besoins de plus d'un million d'indigents. Nous savons tous que le pain est l'aliment principal de la plupart des Canadiens, le riz et les pâtes étant des équivalents pour certains groupes ethniques. Le pain est l'aliment essentiel des familles pauvres qui vivent des prestations de bien-être social et qui ne peuvent se permettre d'acheter des produits frais ou de la viande fraîche plus d'une ou deux fois par mois. C'est aussi grâce au pain que les producteurs de blé de l'Ouest gagnent leur vie.

Malgré cela, comme mon collègue et d'autres l'ont signalé, en septembre 1978, le gouvernement libéral a abandonné son programme de prix de soutien au lait écrémé et a ensuite cessé de subventionner le pain en décembre. Je crois que les conservateurs se sont prononcés en faveur de ces mesures. Les subventions ont été arrêtées au moment même où l'inflation augmentait. Nous savons qu'à cause de la hausse des produits alimentaires, bien des familles avaient de la peine à boucler leur budget comme c'est le cas aussi aujourd'hui.

Nous, du Nouveau parti démocratique, nous opposons à ce projet de loi aussi fermement que nous nous sommes opposés aux coupures imposées en 1978. Les familles des gagne-petit ont certainement du mal à se nourrir sans déséquilibrer leur budget et je suis sûre qu'elles sont sidérées par les prix quand elles font leurs courses de la semaine. Par exemple, le magazine *Ottawa Today* ayant effectué une enquête sur le prix des aliments dans le région a constaté que les œufs coûtent jusqu'à \$1.19 la douzaine, le pain 65c. la miche, deux poissons congelés coûtent \$2.39, les pommes 98c. la livre et le lait 72c. la pinte, et encore ces prix sont-ils moins élevés que ceux qu'il faut payer dans ma circonscription de Vancouver-Est. En Colombie-Britannique, une miche de pain coûte presque 99c maintenant. Il est visible que le Canada n'a pas de politique alimentaire puisque les habitants de la Colombie-Britannique peuvent traverser la frontière et se rendre à Seattle pour acheter trois miches de pain à \$1, soit le prix qu'une seule miche leur coûte dans leur province.

Nous savons aussi qu'il est plus économique et plus facile pour les enfants d'aller s'acheter une tablette de chocolat ou un sac de croustilles que d'acheter une délicieuse pomme canadienne. Les cerises locales en saison à Vancouver coûtent environ \$1 la livre et une botte de cinq betteraves coûte 59c. en pleine saison. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que cette situation prouve que la NPD a raison de demander qu'on crée une commission de révision des prix chargée, au besoin, de réduire les prix et d'examiner les bénéfices des marchands surtout ceux des supermarchés.

Le coût élevé des aliments n'est pas une question sans importance. Certes, elle touche le projet de loi que nous étudions ce soir. Les scientifiques ont établi clairement et les députés peuvent se reporter au récent rapport publié par la Commission de l'année de l'enfant que les enfants qui sont nés de mères ayant souffert de malnutrition sont atteints de troubles cérébraux irréparables. Or nombre d'entre eux sont des enfants pauvres. Ils entrent dans la vie avec des cerveaux endommagés et ne pourront atteindre leur pleine maturité dans la société.